



Besoin d'aide pour placement d'enfants urgent

Par **Michelle22**, le **08/06/2011** à **22:39**

Bonjour,

je vous écris car je me sens désemparée dans une situation qui est très difficile et qui est la suivante:

Ma sœur depuis un moment est en procès avec son mari pour violences conjugales.

Leurs histoires les ont également conduit devant le tribunal pour enfants et c'est là que ça se corse. La juge a statué pour un placement des enfants en famille d'accueil.

Il faut savoir qu'elle veut soit disant protéger les enfants qui seront placés chez leur mère la journée et iront donc en famille les soirées.

Je trouve ça absurde d'une part car cela ne les protège en rien de leur père qui pourrait tout à fait les suivre après les cours ou depuis leur domicile actuel.

D'autre part car cela les fragiliserait d'avantage (ils ont déjà vécu assez de moments difficiles). De plus un des petits est hémophile et seul une famille qui connaît la maladie serait appropriée pour le recevoir.

Ce qui m'amène à venir chercher de l'aide. J'aimerais en effet qu'ils soit placé chez moi ou au moins chez des proches.

Que puis-je faire? Existe-t-il des recours légaux autre que faire appel? Suis-je en droit des les recevoir ? A qui je dois m'adresser.

Merci beaucoup.

Bien cordialement,

Michelle

Par **mimi493**, le **08/06/2011** à **23:08**

